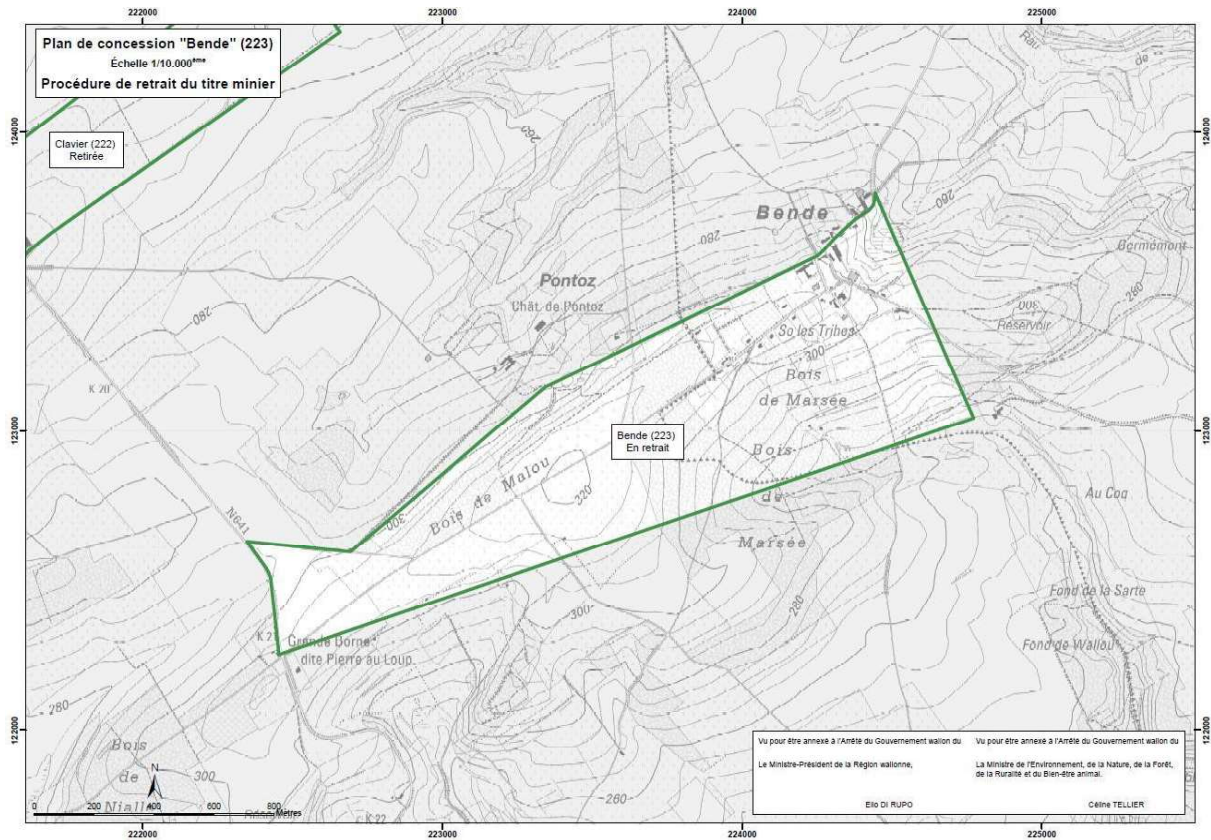


Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon du 7 septembre 2023 procédant au retrait de la concession de mines de houille de Bende (n° 223)



Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 7 septembre 2023 procédant au retrait de la concession de mines de houille de Bende (n° 223).

Namur, le 7 septembre 2023.

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,
E. DI RUPO

La Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt,
de la Ruralité et du Bien-être animal,
C. TELLIER